

QUALITÉ DE L'EAU DES CANAUX PARISIENS

CONTEXTE

Afin de respecter les objectifs réglementaires (Directive-cadre sur l'eau ou DCE), la Ville de Paris effectue un suivi de la qualité de l'eau de ses canaux.

QU'EST-CE QUE L'ÉTAT (OU POTENTIEL) ÉCOLOGIQUE ?

État/potentiel écologique

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

L'état écologique est la qualité du milieu aquatique mesurée selon des **paramètres physicochimiques** (pH, matières azotées, matières phosphorées, ...) et des **paramètres biologiques** (compartiments algues, invertébrés et poissons).

Dans le cas de l'étude de canaux ou de rivières fortement modifiées par les activités humaines, le terme d'état est remplacé par celui de potentiel.

BILAN

L'objectif d'atteindre le bon état écologique en 2015 a bien été réalisé pour les canaux de Paris.

On observe en 2016 et 2020, pour certaines stations, un état moyen du fait d'une concentration en phosphore très légèrement supérieure au seuil.

Le phosphore peut avoir pour origine les engrais ou fertilisants utilisés en agriculture ou encore un mauvais traitement des eaux usées.

Une concentration trop importante peut entraîner l'eutrophisation du milieu aquatique (saturation en éléments nutritifs, prolifération d'algues ou de cyanobactéries, appauvrissement du milieu en oxygène).

